

Annonce légale

DATE DE PARUTION 08-11-2022

RÉFÉRENCE L22EJ06460

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE DISSOLUTIONS

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/l22ej06460/>

AK2N TAXIS

Société par actions simplifiée en liquidation

Capital : 1.500 €

Siège social et de liquidation : 8 rue de la Concorde 33730 PRECHAC

894 087 097 RCS BORDEAUX

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28/10/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé liquidateur Madame Khadija EL FALAKI, demeurant 8 rue de la Concorde - 33730 PRECHAC pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Cette nomination a mis fin aux fonctions des membres du Comité Collégial de Direction, du Président et des Directeurs généraux. Le siège de liquidation est fixé au siège social 8 rue de la Concorde - 33730 PRECHAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis, le Liquidateur